

Cpte rendu de l'AG iEO Rodés 22-23 abril 2023

L'AG a été reçue par l'IEO12 que nous remercions vivement pour son accueil.

Session du samedi 22

Le samedi 22 avril, l'AG est ouverte à 14h. La première session de l'AG se déroule dans la salle de conférence des archives départementales de l'Aveyron. 267 personnes sont présentes ou représentées.

Le rapport moral est distribué aux participants.

Les membres du CA présentent les activités menées dans des conditions extrêmement difficiles du fait de l'absence de personnel salarié et de l'étendue des missions de l'IEO.

La trésorière présente le rapport financier de 2022 qui se traduit par un excédent de 13243 euros. Une mention particulière doit être faite pour la revue *Anem Occitans!* dont le seul coût d'impression et diffusion se monte à environ 8000 euros par numéro.

L'association ne fonctionne que grâce aux cotisations des adhérents (pour 29000 euros environ) et a les plus grandes difficultés à produire les numéros prévus.

Le rapport moral, les rapports d'activité et le rapport financier sont votés à l'unanimité moins une abstention.

Le secrétaire a présenté la demande de subvention à l'Oplo pour l'activité de l'association en 2023 (sans réponse écrite à ce jour mais avec promesse orale de réponse sur l'aide financière). La trésorière a présenté le budget prévisionnel adopté à l'unanimité moins une voix.

Votes ponctuels

1) L'IEO Occitanie Pyrénées Méditerranée a demandé la constitution d'un groupe de travail chargé d'étudier le pourcentage de reversion aux différents niveaux de l'IEO ainsi que l'organisation institutionnelle de l'IEO.

Une discussion a permis d'exprimer les différents points de vue. Il en ressort une nécessité de clarification qui puisse entraîner l'unanimité des vues du réseau IEO. Il a été voté à l'unanimité la constitution d'un groupe de travail, coordonné par Eric Fraj, sur le montant des cotisations et la répartition fédérative. Ce groupe de travail est chargé de faire des propositions avant la fin de l'année 23.

2) L'IEO est propriétaire par héritage d'une ferme ainsi que de terrains situés à Forgues (31). A la suite d'une décision de justice, l'inaliénabilité des biens a été levée.

La motion suivante a été soumise au vote:

«la situation matérielle de la ferme de Forgues (qui est propriété de l'IEO) oblige l'association à prendre des décisions d'urgence, éventuellement d'aliénation de tout ou partie de la ferme. En application de l'article 10 des statuts de l'IEO, l'AG donne mandat au CA pour instruire le dossier, étudier les scénarios d'action et prendre toutes les décisions nécessaires, y compris sa vente totale ou partielle».

La motion a été adoptée à l'unanimité.

« La situacion materiala pertocant la bòria de Hòrguas (que perten a l'IEO) obliga l'IEO a prene de decisions d'urgència eventualament d'alienacion de tot o partida de la bòria. En aplicacion de l'article 10 dels estatuts de l'IEO, l'AG dona mandat al CA per espepissar las possibilitats, instruire lo dorsièr, e prene totas decisions necessàrias (doncas i compres la venta de tot o partida de la bòria)»

La session se clôt par un appel aux candidatures pour le prochain CA.

Session du dimanche 23

Une séance d'information et de discussion est organisée par les membres du CA qui reprend et approfondit les exposés de la veille. Les thématiques abordés sont celles de l'édition-diffusion, de la production de la revue *Anem Occitans!*, de la cartographie occitane, de l'activité internationale et de la nouvelle thématique de la numérisation de l'occitan.

Deux nouvelles activités sont proposées.

1) Marijo Dory présente l'intérêt d'organiser un concours de chorales occitanes. Cette proposition est intégrée dans le prévisionnel de l'IEO sur l'année 2023-2024. Marijo Dory est chargée de constituer le groupe de pilotage de ce projet.

2) Etienne Roux a proposé la réunion immédiate d'un groupe de travail autour du projet de Conférence des sections départementales (CSD) avec les représentants des sections départementales. Sur proposition du groupe de travail, l'AG a pris la décision de relancer le projet sous une forme plus structurée. Laurent Boithias (IEO 63) animera le 13 septembre à 20h une première réunion sur le thème des cercles locaux et des adhésions.

Vote du nouveau CA

Le CA est composé de membres de droit et des membres élus à l'occasion de l'AG. Les membres élus sont :

Pierre Bréchet, Etienne Roux, Isabelle Méjean, Thierry Cahuzac, Eliane Tourtet, Christian Bonnet, Alain Chambaraud, Michel Arnaud, Jacqueline Arnaud, Marc Vidal.

Le CA est élu à l'unanimité.

L'AG est close à 12h30 après l'élection du CA.

Rapports d'activité oraux :

IDECO, l'édition en langue occitane : rapport d'activité oral

Organizacion : Esteve Ros co-président IEO (gestion bastiment, gestion IEO-Edicion), Miquèu Arnaud co-président IEO gestion IEO-Difusion, Isabela Mejean trésorière de l'IEO (trésorière IEO), : comptabilitat,

facturas, Odila Taurines (convention avec l'IEO du Tarn) réception-gestion-envoi commandes (1 jorn/setm; Pueglaurenç), Isabèla Còsta (convention avec l'IEO du Tarn) facturacion, comptabilitat.

Pour IEO-Editions, il faut ajouter 5 à 6 correcteurs des manuscrits.

Bail: une partie est loué aux Editions d'art Henri Piazza pour 8100€/an.

En 2022 IDECO fêtait les 50 ans de A Tots 232 titres publiés.

Publications 2022 :

12 nouveautés A Tots, 8 livres Flor Inversa : 3 livres Messages : 2 livres

10 rééditions

IDECO Prévisions 2023:

2 plegas 8 nouveautés, ainsi que d'autres éditions dans d'autres collections.

Participation à des salons du livre.

Participation à une Formation métadonnées organisée par Occitanie Livre & Lecture au CIRDOC.

Les activités internationales de l'IEO : rapport d'activité oral

cf. la présentation odt jointe dans la partie «rapport d'activité»

numérique, quelles perspectives pour l'occitan : rapport d'activité oral

cf. la présentation odt jointe dans la partie «rapport d'activité»